



Denis Coderre, Maire de Montréal, président du Conseil de d'agglomération de Montréal

David Heurtel, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Montréal, 14 décembre 2015

Object : Moratoire Vert

Monsieur le Maire, Monsieur le Ministre,

Sierra Club Québec, GRIP-UQAM, la Coalition Verte, Sauvons Anse-à-l'orme, Sauvons la Falaise et Les Amis du Parc Meadowbrook font appel à l'Agglomération de Montréal, aux municipalités sur l'île de Montréal et au gouvernement du Québec d'imposer un Moratoire Vert. Ce moratoire gèlerait tout développement résidentiel dans les milieux naturels au cours des dix prochaines années, le temps nécessaire pour assurer une protection efficace des milieux naturels.

En dépit de l'adoption en 2004 de la *Politique de protection et mise en valeur des milieux naturels*, 750 ha de milieux naturels sur l'île de Montréal sont disparus en raison du développement. Pour faire face à ce problème, les municipalités sur l'île de Montréal se sont engagées à protéger 10% du territoire terrestre, mais sans annoncer un échéancier, sans identifier les aires à protéger et sans y dédier un budget. En date d'aujourd'hui seulement 6.5 % du territoire terrestre est protégé, dont 2% a été ajouté dans la période entre 2004 et 2014.

Dans le cadre de son mandat, le Sierra Club Québec est dans le processus de développer la première carte interactive de la biodiversité et du patrimoine naturel de l'île de Montréal pour répertorier les derniers milieux, espèces et habitats de l'île.

Bien que la conception de la première carte Montréalaise de la biodiversité du Sierra Club Québec ne sera pas complétée avant le printemps 2016, il est déjà devenu manifeste dans le cadre du relevé des données que la Ville de Montréal ne pourra rencontrer le pourcentage minimum d'espace vert pour rencontrer ses engagements à un 10% de conservation pour le bénéfice des montréalais.

Face à cette pénurie évidente de zones vertes pour rencontrer le 10% requis, deux de ces zones vertes, représentant plus de 300 hectares du poumon naturel de Montréal, sont immédiatement menacés par le développement industriel et résidentiel. Il s'agit du Golf d'Anjou et de L'Anse-à-L'Orme. « Un des seuls îlots de verdure de l'est de Montréal, le Golf d'Anjou est situé dans une zone industrielle. En janvier 2015, le Schéma d'agglomération de Montréal a négligé de protéger ce site comme une zone verte à haute importance contre les



îlots de chaleur et contre le réchauffement climatique de l'est de l'île.

De la même façon, jusqu'en date du 1er janvier 2015, l'Anse-à-l'Orme bénéficiait depuis des décennies de la protection du Schéma d'aménagement de la CUM qui désignait ce grand espace comme espace rural et où seule une activité agricole était permise. ... » Or en janvier 2015, l'administration municipale a adopté un nouveau Schéma d'aménagement abolissant la majeure partie de la zone rurale de l'ouest de l'île.

Ces actions à Anjou, Pierrefonds ainsi que d'autres qui ont lieux à Notre-Dame-de-Grâce, à l'Île Bizard, à l'Île Ste-Hélène, au réservoir McTavish, au ruisseau Bertrand et ailleurs sur le territoire montréalais soulignent un recul marqué de l'administration municipale et métropolitaine montréalaise en matières de promotion et de protection de l'environnement.

En raison de la haute valeur écologique des terres de l'Anse-à-L'Orme, en raison de la rareté des espaces verts dans le secteur est de Montréal et du golf D'Anjou, en raison de l'importance des zones vertes telle que la Falaise St-Jacques pour la protection de la santé des montréalais contre le bruit, la poussière et les polluants, pour toutes ces raisons il est essentiel de conserver les derniers espaces verts de Montréal et de mettre en œuvre le plan de conservation des 10%.

Dans la mesure où ces projets de construction au Golf d'Anjou et à L'Anse-à-L'Orme détruiront parmi les derniers espaces verts, et dans le cas de l'Anse à l'orme, détruira le dernier espace naturel de l'île, le Sierra Club Québec intervient pour demander l'instauration d'un Moratoire de dix ans sur tout développement ou construction dans les espaces verts de l'agglomération de Montréal ;

En plus de servir d'habitat et de dernier refuge, ces milieux naturels rendent plusieurs services pour notre propre survie filtrant l'eau et l'air, apaisant des températures extrêmes et séquestrant des gaz à effet de serre. Par exemple, l'espace de 185 ha, situé à Pierrefonds ouest capture à lui seul 925 tonnes de CO2 par année. Que dire lorsque la Ville de Montréal a des plans pour le remplacer par 5000 unités de logement, béton et asphalte pour ajouter environ 15 000 déplacements en automobile de plus par jour dans un secteur déjà congestionné de l'île.

La résolution de la ville de Montréal du 24 novembre 2014 du droit à un environnement sain et la *Loi sur le développement durable* imposent des obligations positives concernant la protection de ces milieux naturels aux municipalités et au gouvernement tout en donnant les outils légaux aux citoyens et groupes environnementaux pour faire appliquer et respecter ces nouvelles lois.

Ainsi les principes de biodiversité, d'écosystème, de prévention, de précaution, de santé et de qualité de vie sortent de la théorie virtuelle pour devenir des concepts juridiquement



applicables et socialement critiques.

En raison des études passées et en raison des études en cours de développement, il est clair qu'en application du principe de précaution adopté à la fois par la Ville de Montréal et Québec, qu'un « Moratoire Vert » est nécessaire pour conserver ces derniers espaces, pour protéger les derniers éléments de la biodiversité montréalaise et il est nécessaire pour maintenir une qualité de vie pour maintenir les familles sur l'île de Montréal.

Il est de la position des soussignées que l'Agglomération de Montréal, les municipalités sur l'île de Montréal, ainsi que le gouvernement du Québec ont une obligation morale, sociale et légale d'implanter le Moratoire Vert sur l'île de Montréal.

Par le présent, une demande officielle d'un Moratoire Vert est donc communiquée à ces paliers du gouvernement.

Signé

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name of the president of Sierra Club Québec.

Président du Sierra Club Québec

Cosigné par :

Aube Saint-Amand, GRIP-UQAM

David Fletcher, président Coalition Verte

Sue Stacho, Sauvons Anse-à-l'orme

Deanne Delaney, présidente Les Amis du Parc Meadowbrook

Lisa Mintz, Sauvons la Falaise



Sierra Club Québec

www.sierraclub.ca/quebec
quebec@sierraclub.ca
514-686-3709

CC :

Mme Manon Barbe	Mairesse de l'arrondissement LaSalle
M. Dimitrios (Jim) Beis	Maire de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Glenn J. Nashen	Maire suppléant de la Ville de Côte-Saint-Luc
M. George Bourelle	Maire de Beaconsfield
M. Harout Chitilian	Conseiller de ville, District Bordeaux–Cartierville, Arr. Ahuntsic-Cartierville
M. Russell Copeman	Maire de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
M. Robert Coutu	Maire de la ville de Montréal-est
M. Claude Dauphin	Maire de l'arrondissement Lachine
M. Gilles Deguire	Maire de l'arrondissement Montréal-Nord
M. Alan DeSousa	Maire de l'arrondissement Saint-Laurent
M. Pierre Desrochers	Conseiller de ville, District Saint-Sulpice, Arr. Ahuntsic-Cartierville
M. Benoit Dorais	Maire de l'arrondissement du Sud-Ouest
M. Beny Masella	Maire de la ville de Montréal-ouest
Mme Anie Samson	Mairesse de l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension
Mme Maria Tutino	Mairesse de Baie d'Urfé
M. Edward Janiszewski	Maire de Dollard-des-Ormeaux
Mme Paola Hawa	Mairesse de Sainte-Anne-de-Bellevue
M. Michel Gibson	Maire de Kirkland
Mme Jane Guest	Mairesse de Senneville
M. Lionel Perez	Conseiller de ville
M. Edgar Rouleau	Mairesse de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
M. Philippe Roy	Maire de Mont-Royal
M. Richard Ryan	Conseiller de ville, Arrondissement Plateau-Mont-Royal
M. Aref Salem	Conseiller de ville, Arrondissement de Saint-Laurent
M. William Steinberg	Maire de Hampstead
M. Peter F. Trent	Maire de Westmount
M. Morris Trudeau	Maire de Pointe-Claire
Mme Chantal Rouleau	Mairesse de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Mme Monique Vallée	Conseillère de la ville Arrondissement LaSalle
Christine St-Pierre	Députée de l'Acadie
Lise Thériault	Députée d'Anjou–Louis-Riel
Rita de Santis	Député de Bourassa-Sauvé
Maka Kotto	Député de Saint-Lambert
Marie Montpetit	Députée de Crémazie



Sierra Club Québec

www.sierraclub.ca/quebec
quebec@sierraclub.ca
514-686-3709

David Birnbaum
Françoise David
Carole Poirier
Geoffrey Kelley
Filomena Rotiroti
Marc Tanguay
Gerry Sklavounos
Robert Poëti
François Ouimet
Amir Khadir
Pierre Arcand
Martin Coiteux
Kathleen Weil
Hélène David
Nicole Léger
Carlos J. Leitão
Jean-François Lisée
Dominique Anglade
Jean-Marc Fournier
Manon Massé
Jacques Daoust
Jacques Chagnon

Député de D'Arcy-McGee
Députée de Gouin
Députée d'Hochelaga-Maisonneuve
Député de Jacques-Cartier
Députée de Jeanne-Mance-Viger
Député de LaFontaine
Député de Laurier-Dorion
Député de Marguerite-Bourgeoys
Député de Marquette
Député de Mercier
Député de Mont-Royal
Député de Nelligan
Députée de Notre-Dame-de-Grâce
Députée d'Outremont
Députée de Pointe-aux-Trembles
Député de Robert-Baldwin
Député de Rosemont
Député de Saint-Henri–Sainte-Anne
Député de Saint-Laurent
Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques
Député de Verdun
Député de Saint-Louis